



Charte de l'éco-habitat intergénérationnel de l'Université de l'Avenir

Notre éco-habitat est un lieu de liberté et de joie, de partage et d'abondance donnée par la Terre, un lieu d'expression et d'expérimentation de la simplicité et de la sobriété volontaire. Nous y apprenons à vivre ensemble la solidarité, la confiance, l'amour.

En mettant l'humain au cœur de sa vocation et en faisant des choix écologiques, il nous amène à faire ensemble et à être ensemble en intelligence collective. Il crée aussi un lien social et de solidarité dans le respect de son environnement avec une attitude civique et responsable.

Il met en avant les valeurs de respect et de responsabilité :

- *le respect de soi (par la connaissance de soi, l'écoute de ses besoins, la confiance en soi...)*
- *le respect de l'autre (par l'accueil, l'empathie, l'écoute, le partage, en prenant soin...)*
- *le respect de la nature (par des comportements conscients, une sobriété dans nos besoins, et des pratiques écologiques...)*

Au sein de cet habitat participatif, le lien social se crée par les interactions entre les générations et les différences, et par la participation de chacun au bien-être commun. La coopération y est développée par toutes les techniques disponibles et adaptées afin de développer des relations bienveillantes, confiantes et harmonieuses.

Ce lieu de bien-vivre ensemble est un espace de partage, mais aussi de respect, où chacun dispose de son libre arbitre au cœur de son espace « individuel », à l'intérieur de lui-même, mais aussi dans son logement et son jardin. Dans cet esprit, les croyances et les engagements spirituels de chacun y sont respectés.

Cet habitat participatif n'est en lien avec aucun groupe philosophique, religieux, spirituel ou politique.